

## ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

### Arrêté de proclamation des résultats

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 à L712-6, L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;*

*Vu le Décret n°99-272 du 6 avril 1999 relatif aux commissions paritaires d'établissement des établissements publics d'enseignement supérieur ;*

*Vu le Décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction Publique de l'Etat ;*

*Vu le Décret n° 2020-1426 du 20 novembre 2020 relatif aux commissions administratives paritaires dans la fonction publique de l'Etat ;*

*Vu le Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;*

*Vu les statuts de l'ENSAIT ;*

*Vu la décision cadre en date du 12/09/2022 du directeur de l'ENSAIT relative à la mise en œuvre du vote électronique ;*

*Vu la décision portant organisation des élections professionnelles 2022 par vote électronique ;*

#### **Le directeur de l'ENSAIT proclame :**

#### **Article 1 – Objet**

Dans le cadre des élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat qui se sont tenues du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022 par vote électronique le directeur de l'ENSAIT proclame les résultats par le présent arrêté.

#### **Article 2 – Résultats**

##### **Comité Social d'Administration (CSA) :**

CSA	Sièges à pourvoir : 5 Inscrits : 107 Votants : 46 Blancs ou nul : 5 Valablement exprimés : 41	1- Sabine CHLEBICKI 2- Ludmilla BAUVIN 3- Frédéric LIRA 4- Claire PINCHON 5- Céline PETREAUX 6- Frédéric VEYET 7- Valérie DESLE 8- Alicia PINDI 9- Sébastien MOORS 10- Christophe BUSTIN	Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Suppléant Suppléant Suppléant Suppléant Suppléant
-----	---	---	--